

**Missionnaires du Christ**  
**Région d'Afrique**

**PROJETS**  
**DE**  
**FORMATION**

pour toutes les étapes  
de l'initiation et l'incorporation

2020

## **Introduction**

L'initiation de jeunes femmes à la spiritualité, au charisme et à la mission des Missionnaires du Christ et leur incorporation dans la Communauté constituent une mission principale dans la Région d'Afrique.

Le temps d'initiation est composé de trois étapes, à savoir l'aspirantat, le postulat et le noviciat. Les jeunes de chacune de ces étapes constituent un groupe de vie. Chaque étape à une formatrice nommée pour cette responsabilité.

L'incorporation concerne le temps entre le Premier Engagement Temporaire et la Consécration de vie qui est l'expression de l'engagement définitif à la Communauté.

Ces projets de formation pour toutes les étapes de l'initiation et de l'incorporation ont été élaborés par l'équipe de formation de la Région d'Afrique et approuvés par la Direction régionale. Les projets pour le Postulat, le Noviciat et le Juniorat ont été approuvés aussi par la Direction générale.

Les bases pour leur élaboration sont la Règle de vie des Missionnaires du Christ et les Directives communes pour l'initiation et l'incorporation dans la Communauté des Missionnaires du Christ.

# **ASPIRANTAT**

## **Introduction**

Cette étape commence à partir du moment où la candidate se présente chez nous, soit personnellement ou soit par une lettre. Elle est constituée de deux parties :

### **1. Aspirantat externe**

#### **Modalités :**

L'accompagnement de la candidate se fait de manières différentes. S'il y a la possibilité de se rencontrer, elles sont invitées à venir régulièrement pour une réunion, une session ou des entretiens personnels. Si ce n'est pas possible, nous restons en contact par des lettres, par téléphone ou par e-mail. Là où c'est possible, la candidate est invitée à vivre pendant un temps limité dans la maison de formation ou dans un groupe de vie pour une expérience communautaire en vue de se connaître mutuellement.

En principe chaque aspirante doit payer elle-même son transport ou son déplacement, quand elle vient pour une expérience communautaire. Mais là où il y a l'impossibilité, la Communauté peut intervenir en aidant pour le retour.

Nous essayons de faire la connaissance avec leurs familles et leurs paroisses. A la mesure où c'est possible, la responsable pour les aspirantes externes essaye de rencontrer les candidates dans leur milieu avant de les inviter à l'Aspirantat interne

Avant de venir elles sont soumises à un test pour évaluer leur niveau intellectuel. Si celui-ci est trop bas, elle ne peut pas commencer la formation.

#### **La durée :**

En principe, cette étape devrait prendre au moins six mois. Si la candidate est encore à l'école ou fait des études cette étape peut durer aussi plusieurs années.

#### **Responsabilités :**

Dans chaque pays une Sœur est nommée pour la pastorale de vocation et pour les aspirantes externes. Mais toutes les Sœurs ont le souci de trouver et d'encadrer les aspirantes externes.

La Sœur qui est chargée de la pastorale de vocation doit faire un budget pour ses activités en vue de rencontrer les aspirantes ou pour faire connaître la Communauté.

## **2. Aspirantat interne**

### **Modalités :**

- Cette étape est organisée en trois endroits : à Kinshasa, RDC ; à Bronkhorstspuit, Afrique du Sud et à Arusha, Tanzanie.
- Un mois avant le début de l'Aspirantat interne, la candidate écrit une lettre de demande à la responsable de l'Aspirantat externe. Celle-ci ensemble avec la responsable pour les aspirantes internes décident si elle peut venir dans la maison de formation pour commencer le temps d'initiation. Elles informent la Supérieure régionale sur leur décision.
- Nous écrivons une lettre aux parents pour leur expliquer le but et les modalités de l'Aspirantat interne (voir annexe n° 1). La famille donne son accord par écrit.
- La candidate et ses parents reçoivent une liste du trousseau (voir annexe n° 2).
- Pendant cette étape, les parents doivent prendre leur fille en charge en ce qui concerne l'habillement. Nous leurs demandons aussi une contribution pour les soins médicaux.
- En principe les parents doivent payer les frais de voyage pour leur fille pour arriver dans la maison de formation.
- Trois mois après son arrivée dans la maison de formation nous cherchons une attestation médicale pour elle.

### **Durée :**

En principe, l'Aspirantat interne a une durée d'une année. Sur proposition de la responsable de l'Aspirantat interne, la Direction régionale peut décider autrement, s'il y en a besoin.

### **Objectifs de l'Aspirantat interne :**

- faire connaissance mutuelle;
- progresser en connaissance de soi et travailler sur sa croissance personnelle ;
- clarifier la motivation pour la vie religieuse ;
- vérifier l'aptitude, avant tout à propos de la vie en communauté, la maturité, l'esprit apostolique
- approfondir la capacité de communiquer et gérer les conflits ;
- approfondir la foi chrétienne et le savoir religieux ;
- approfondir la culture générale et la maîtrise de la langue officielle du pays ;
- faire des expériences dans de diverses activités apostoliques ;
- s'expérimenter soi-même dans les différents tâches et travaux.

### **Conditions et critères d'admission :**

- âge minimum : 18 ans, âge maximum : 24 ans (des exceptions sont possibles);
- être baptisée et confirmée dans l'Eglise catholique, (la confirmation peut éventuellement être reçue pendant l'Aspirantat interne);
- une maturité humaine et spirituelle qui correspond à son âge;
- être active dans sa paroisse ;
- élan apostolique, disponibilité, ouverture, intérêt aux autres cultures, ... ;
- Conditions scolaires :
  - pour les candidates de la RDC : le Diplôme d'Etat
  - pour les candidates de la Tanzanie, de Kenya et d'Ouganda : Form Four (quatre ans d'école secondaire),
  - pour les candidates de l'Afrique du Sud : Matric
- certificat médical (y compris le test de Sida) (obtenu à la communauté après 3 mois)
- lettre de demande de la candidate ;
- déclaration d'accord des parents ;
- les documents qui sont énumérés dans la Règle de vie (Directives d'Application n° 86/2) ;

N.B. : Les données personnelles (nom, date et lieu de naissance) doivent être identiques dans tous les documents.

## Contenus de la formation pendant l'Aspirantat interne :

### **a) le programme à Kinshasa**

- Stage dans une école ;
- Cours à la maison : Français, Catéchèse, Economie domestique, A la découverte de ma vocation ; Introduction à la Bible ; Culture générale;
- Session « Dialogue » (dans la deuxième moitié de l'année) ;
- Première initiation à la vie spirituelle de la Communauté : prière personnelle, prière communautaire, Initiation à la méditation, Eucharistie (à la paroisse et à la maison), partage biblique, adoration, récollection mensuelle, lecture spirituelle, ... ;
- Accompagnement personnel.
- Travaux à la maison : cuisine, ménage, jardin, buanderie, atelier de couture ...
- Stages dans des institutions sociales : maison pour les enfants abandonnés, hospice, ... ;
- Participation aux activités de la paroisse ;
- Musique, sports, ... ;

### **b) Le programme à Bronkhorstspuit :**

- Cours à la maison : Anglais, Catéchèse, Introduction à la Bible, La vie des Saints, Histoire de ma vie, Discernement vocationnel, Economie domestique ; Culture générale
- Première initiation à la vie spirituelle de la Communauté : prière personnelle, prière communautaire, Initiation à la méditation, Eucharistie (à la paroisse et à la maison), partage biblique, adoration, recollections régulières, lecture spirituelle, ... ;
- Accompagnement personnel ;
- Travaux à la maison: cuisine, ménage, jardin, buanderie, tricotage, couture, broderie, ... ;
- Participation aux activités de la paroisse;
- Musique, sports, ... ;
- Différents stage ;

### **c) Le programme à Arusha :**

- Cours à la maison : Anglais, Catéchèse, Introduction à la Bible, La vie des Saints, Histoire de ma vie, Discernement vocationnel, Economie domestique ; Culture générale
- Première initiation à la vie spirituelle de la Communauté : prière personnelle, prière communautaire, initiation à la méditation, Eucharistie (à la paroisse et à la maison), partage biblique, adoration, recollections mensuelles, lecture spirituelle, ... ;
- Accompagnement personnel ;
- Travaux à la maison : cuisine, ménage, jardin, buanderie, tricotage, couture, broderie, ... ;
- Participation aux activités de la paroisse ;
- Musique, sports, ... ;
- Différents stages ;

N.B. Vers la fin de l'Aspirantat interne les jeunes font une retraite et elles écrivent une lettre de demande pour le postulat.

Projet de formation pour l'Aspirantat :

**Approuvé par la Direction régionale, le 6 février 2020, à Kinshasa**

# POSTULAT

## Introduction

Le début du Postulat est célébré dans le cadre de la prière du soir.

## Modalités :

Pour les candidates de l'Afrique du Sud :

La première année de postulat est organisée à Bronkhorstspuit, la deuxième à Kinshasa.

Pour les candidates de l'Afrique de l'Est :

La première année de postulat est organisée à Arusha, la deuxième à Kinshasa.

Pour les candidates francophones :

La première année de postulat est organisée à Kinshasa. Pendant la deuxième année, les postulantes partent pour une formation de plus ou moins huit mois en Afrique du Sud.

Durée : En principe deux ans. Ce temps peut être prolongé mais pas au-delà d'une année.

## Objectifs du Postulat :

Le Postulat doit offrir à la candidate l'expérience de la vie en communauté et dans l'apostolat et la participation aux cours et aux stages afin de lui permettre :

- de clarifier ses aptitudes fondamentales et ses motivations pour la vie religieuse.
- d'avoir une notion claire de la vie religieuse en général et de la Communauté des Missionnaires du Christ en particulier.
- de mûrir dans les dimensions humaine, spirituelle, chrétienne et pastorale.
- de vérifier sa capacité de vivre les exigences de la vie communautaire et de la vie apostolique.
- de connaître de différents domaines de travail des Missionnaires du Christ dans la Région.
- de discerner plus profondément sa vocation et préparer la décision pour le Noviciat.
- apprendre une langue (soit Anglais soit Français).

Par le fait que le Postulat est vécu entièrement ou partiellement dans un autre pays que le sien, c'est aussi possible de connaître la candidate par rapport à son ouverture à une autre culture et mentalité et de vérifier sa capacité de se détacher de sa famille, de son pays, ...

## Conditions et critères d'admission :

Pendant l'Aspirantat interne, il faut qu'il se soit montré - au moins initialement - chez la candidate :

- Elle désire et essaye de vivre une relation personnelle avec le Christ.
- Elle apporte les capacités nécessaires pour une vie en communauté.
- Elle a un esprit missionnaire.
- Elle commence à s'identifier avec la Communauté.
- Elle s'épanouit et a de la joie de cette vie.
- Elle sait gérer des conflits.
- Elle a les capacités intellectuelles nécessaires pour suivre le programme de la formation.
- Elle jouit d'une bonne santé physique et mentale.
- Elle est capable de et prête à percevoir et évaluer son propre vécu et à en parler.

## Contenus du programme de formation pendant le Postulat

### **a) Pour les candidates francophones**

#### Première année à Kinshasa jusqu'au départ pour l'Afrique du Sud :

- Participation à l'Interpostulat avec les cours suivants : Méthodologie d'études et de travail, Bible (session et cours), Morale chrétienne, Connaissance de soi face à la Parole de Dieu, Liturgie, Sacrements, Credo, Education à la vie, Spiritualité de la gestion (comment gérer ma vie, mon temps, mon argent ... ) ;  
Sessions : Le discernement de la vocation, La vie spirituelle, Mon projet de vie, Les sciences occultes, ...
- Cours à la maison : Eucharistie, Français, Histoire et Spiritualité des Missionnaires du Christ, lecture commune des livres ; cours sur l'oraison ; exposés sur les contenus des sessions et des livres ; Anglais ; notions sur l'Afrique de Sud
- Travaux et diverses activités à la maison
- Continuation de l'initiation à la vie de prière (personnelle et communautaire)
- Récollecion mensuelle
- Accompagnement personnel
- Retraite
- Musique et sport
- Stage dans une institution sociale

#### Deuxième année

##### 1) à Bronkhorstspuit :

- Cours à la maison : Anglais ; La prière contemplative ; La vie des Saints ; Initiation à l'informatique ; L'histoire de l'Eglise ; cours sur les pays et les actualités du monde (politiques, économiques, ...)
- Prendre connaissance de l'histoire et de la situation en Afrique du Sud (aussi par des excursions)
- Continuation de l'initiation à la vie spirituelle de la Communauté
- Participation à l'Internoviciat
- Divers travaux : cuisine, ménage, buanderie, couture, broderie, tricotage, ...
- Récollecion régulières
- Accompagnement personnel
- Musique et sport
- Excursions dans le pays
- Stage à Taung

##### 2) à Kinshasa : Préparation pour le noviciat

- Cours « Suivre le Christ pauvre, chaste et obéissant »
- Leçons sur le discernement spirituel
- Participation aux activités de la communauté

### **b) Pour les candidates de l'Afrique du Sud :**

#### Première année à Bronkhorstspuit :

- Cours à la maison : Bible ; La prière contemplative ; Français ; Initiation à l'Informatique ; Histoire de l'Eglise; cours sur les pays et les actualités du monde (politique, économique, );
- Participation à l'Internoviciat
- Continuation de l'initiation à la vie spirituelle de la Communauté
- Récollecion régulières
- Accompagnement personnel

- Musique et sport
- Participation aux travaux et diverses activités de la communauté
- Stage à Taung ou/et dans des institutions sociales :

c) **Pour les candidates de l'Afrique de l'Est :**

Première année à Arusha:

- Cours à la maison : Bible ; La prière contemplative ; Français ; Initiation à l'Informatique ; Histoire de l'Eglise;
- Participation à l'Internoviciat
- Continuation de l'initiation à la vie spirituelle de la Communauté
- Récollections mensuelles
- Accompagnement personnel
- Musique et sport
- Participation aux travaux et diverses activités de la communauté ;
- Divers stages

1) Pour toutes les postulants anglophones la deuxième année est organisée à Kinshasa :

- Participation à l'Interpostulat avec les cours suivants : Méthodologie d'études et de travail, Bible (session et cours), Morale chrétienne, Connaissance de soi face à la Parole de Dieu, Liturgie, Sacrements, Credo, Education à la vie, Spiritualité de la gestion (comment gérer ma vie, mon temps, mon argent ...) ;  
Sessions : Le discernement de la vocation, La vie spirituelle, Mon projet de vie, Les sciences occultes, ...
- Cours à la maison : Eucharistie, Français, Histoire et Spiritualité des Missionnaires du Christ, lecture commune des livres ; cours sur l'oraison ; exposés sur les contenus des sessions et des livres ;
- Travaux et diverses activités à la maison
- Continuation de l'initiation à la vie de prière (personnelle et communautaire)
- Récollections mensuelles
- Accompagnement personnel
- Musique et sport

2) Préparation pour le Noviciat :

- Cours « Suivre le Christ pauvre, chaste et obéissant »
- Leçons sur le discernement spirituel
- Participation aux activités de la communauté

Vers la fin du Postulat la jeune fait la retraite au cours de laquelle elle écrit la demande d'entrer au Noviciat, si dans son discernement elle est arrivée à cette décision.

Au moment où elle remet sa demande à la Supérieure régionale elle dépose une déclaration signée par elle-même (Annexe n° 3) et l'autorisation de la famille de commencer le Noviciat (Annexe n° 4). Toutefois, les candidates anglophones reviennent avec cette autorisation de la famille déjà quand elles partent en congé avant de venir à Kinshasa (Annexe n° 5)

Quant à la décision sur l'admission (voir Règle de vie n° 87).

Projet de formation pour le Postulat :

**Approuvé par la Direction régionale, le 6 février 2020, à Kinshasa**

**Confirmé par la Direction générale le ....., à Munich**

# NOVICIAT

## Introduction

L'entrée au Noviciat est célébrée dans le cadre de l'Eucharistie et il marque le début de la vie religieuse. La novice reçoit un exemplaire de travail de la Règle de vie et une bougie.

La novice est invitée à vivre cette étape de sa vie comme un « exode », un abandon de soi en réponse à l'appel : « Quitte ton pays ... » (Gn 12,1) Cet appel exprime une caractéristique inconditionnelle du Noviciat. Ce détachement doit toutefois être vécu comme une clarification et une purification et non pas comme un rejet (p. e. de sa famille, de sa culture). Pour vivre cette expérience de *l'exode* de manière positive la novice doit apprendre à découvrir et à accepter son être unique devant Dieu et les autres : son identité personnelle et collective, les valeurs de sa culture, son chemin avec Dieu et les hommes.

## Objectif général :

Selon la Règle de vie de notre Communauté (n° 88-91) le Noviciat sert à l'initiation à la forme de vie des Missionnaires du Christ et au discernement. La novice doit être initiée à toutes les dimensions de vie de la Communauté, afin qu'elle puisse choisir librement et consciemment une vie de la consécration à Jésus Christ et de la mission selon la Règle de vie des Missionnaires du Christ.

## Durée :

Le Noviciat a une durée de deux ans. On peut le prolonger, mais pas au-delà d'une année (voir Règle de vie, n°. 90 CIC, canon 649)

## Lieu :

Pour toutes les novices de la Région d'Afrique le Noviciat est organisé à Kinshasa.

## Conditions et critères d'admission :

A la fin du postulat, il faut qu'il se soit manifesté :

- La candidate vit une relation personnelle avec le Dieu trine, elle met le Christ au centre de sa vie et elle désire de connaître et de comprendre toujours mieux la Parole de Dieu.
- La candidate apporte la capacité et la disposition pour une vie dans une Communauté religieuse internationale et apostolique : esprit missionnaire, ouverture, intérêt et tolérance envers d'autres cultures et manières de vivre, sens de responsabilité, capacité de communiquer et de gérer les conflits, joie de vivre en communauté et disponibilité de l'organiser ensemble avec les autres, ...
- Elle s'identifie avec la Communauté, son esprit et son charisme.
- Elle a la capacité d'organiser sa vie spirituelle en responsabilité personnelle et intégrée dans la Communauté.
- Elle a la disposition de se laisser accompagner et former.
- Elle a une attitude positive et équilibrée envers sa famille.

Avant le début du Noviciat la famille de la future novice reçoit une lettre (annexe n° 6).

## Objectifs spécifiques, contenus et moyens selon les quatre dimensions de formation

### Intégration humaine et maturité personnelle

OBJECTIFS	CONTENUS	MOYENS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- continuer d'approfondir la connaissance de soi-même et l'intégration de l'histoire personnelle</li> <li>- continuer l'intégration de l'affectivité et de la sexualité</li> <li>- chercher un équilibre sain entre travail, prière, loisirs pour s'organiser en responsabilité personnelle</li> <li>- approfondir la culture générale</li> <li>- développer une discipline personnelle</li> <li>- acquérir une personnalité autonome et solide</li> <li>- développer une curiosité intellectuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- connaissance de soi, croissance de la personnalité</li> <li>- psychologie humaine</li> <li>- affectivité, sexualité</li> <li>- fondements anthropologiques et psychologiques des conseils évangéliques</li> <li>- relations interpersonnelles</li> <li>- gérance des conflits</li> <li>- liberté et responsabilité</li> <li>- communication et dialogue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cours et sessions à la maison</li> <li>- cours et sessions à l'Internoviciat</li> <li>- accompagnement personnel</li> <li>- accompagnement psychologique</li> <li>- lecture</li> <li>- échange, débats</li> <li>- évaluation du chemin personnel et de la vie en communauté</li> <li>- assumer progressivement des responsabilités dans la Communauté</li> <li>- gestion du temps personnel (établir un horaire personnel)</li> <li>- des films édifiants</li> </ul>

### Suite du Christ dans la vie consacrée

OBJECTIFS	CONTENUS	MOYENS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- continuer à approfondir une relation personnelle avec Dieu en grandissant dans la connaissance et l'amour des Ecritures Saintes</li> <li>- connaître et aimer Jésus Christ toujours davantage</li> <li>- accepter l'Evangile comme projet de vie personnel dans la suite du Christ</li> <li>- être fermement enracinée dans la foi chrétienne et savoir rejeter toute croyance et pratique occultiste et magique</li> <li>- faire l'expérience des formes de prière différentes et approfondir celles qui conviennent pour soi-même et pour la Communauté</li> <li>- comprendre le sens profond de la consécration et des conseils évangéliques comme moyens de vivre la consécration</li> <li>- approfondir le charisme et la spiritualité MC</li> <li>- acquérir une habileté dans le discernement spirituel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trinité, Christologie, Eucharistie</li> <li>- cours bibliques</li> <li>- méthodes et formes de prière</li> <li>- discernement spirituel, examen de conscience, formation de la conscience</li> <li>- vie et pensée du Père Moser</li> <li>- Règle de vie</li> <li>- consécration, conseils évangéliques</li> <li>- vie consacrée dans l'Eglise</li> <li>- théologie de la vie consacrée</li> <li>- les écoles de spiritualités</li> <li>- religions non-chrétiennes du monde</li> <li>- histoire, charisme et spiritualité des MC</li> <li>- liturgie, sacrements</li> <li>- histoire de l'Eglise</li> <li>- l'Eglise comme communauté (Eglise-famille)</li> <li>- sciences occultes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cours à la maison</li> <li>- cours et sessions à l'Internoviciat</li> <li>- Règle de vie</li> <li>- documents de l'Eglise</li> <li>- Lectio divina</li> <li>- biographie, sermons et conférences du P. Moser</li> <li>- recollections, retraites, révision de vie</li> <li>- sessions</li> <li>- prière personnelle</li> <li>- prière communautaire</li> <li>- participation à la prière et la vie de la paroisse</li> <li>- horaire personnel du jour et de la semaine</li> <li>- lecture spirituelle</li> </ul>

## Vie en communauté

OBJECTIFS	CONTENUS	MOYENS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- continuer à apprendre à vivre dans une Communauté apostolique internationale</li> <li>- approfondir le sens d'appartenance et de coresponsabilité</li> <li>- développer les relations interpersonnelles et arriver à apprécier la diversité tout en cherchant l'unité</li> <li>- savoir valoriser sa propre culture et apprendre à respecter la culture des autres</li> <li>- apprendre à partager (biens spirituels et matériels)</li> <li>- apprendre à gérer la liberté avec responsabilité</li> <li>- être capable d'une communication franche et respectueuse</li> <li>- chercher et apprendre à vivre un équilibre entre individualité et communauté, engagement et liberté, proximité et distance, communauté et solitude</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- vie communautaire et relations interpersonnelles</li> <li>- différents modèles de la vie en communauté</li> <li>- pardon et réconciliation</li> <li>- histoire de la Communauté et de la Région</li> <li>- la Communauté toute entière</li> <li>- la Communauté dans les autres Régions</li> <li>- gérance des conflits</li> <li>- dynamique du groupe</li> <li>- responsabilité dans l'usage des biens communautaires</li> <li>- Règle de vie ; Règlement de vie ; Directives de la Région</li> <li>- communication et dialogue</li> <li>- la communauté des biens</li> <li>- la comptabilité</li> <li>- inculturation</li> <li>- interculturalité</li> <li>- la communication non-violente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cours et sessions à la maison</li> <li>- cours et sessions à l'Internoviciat</li> <li>- lecture</li> <li>- travaux pour la communauté</li> <li>- jeu de rôles</li> <li>- élaborer le Règlement de vie (projet de vie communautaire)</li> <li>- assumer la responsabilité pour des services : cuisine, ménage, jardin, liturgie ...</li> <li>- récréation en communauté et loisirs</li> <li>- réflexion et évaluation de la vie communautaire</li> <li>- visites de la Direction générale et des Sœurs des autres Régions</li> <li>- informations de la Direction générale et des autres Régions (lettres circulaires)</li> <li>- organiser la vie dans le groupe</li> <li>- gérer l'argent (faire la comptabilité)</li> <li>- stage dans un groupe de vie</li> <li>- partage sur sa propre culture</li> <li>- conscientiser les préjugés</li> </ul>

## Mission et Vie apostolique

OBJECTIFS	CONTENUS	MOYENS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- grandir dans la conscience d'appartenir à l'Eglise et d'être envoyée par la Communauté</li> <li>- approfondir la conscience de la réalité du monde surtout des ténèbres et de ses racines</li> <li>- développer l'esprit missionnaire pour assumer avec passion la mission de la Communauté</li> <li>- approfondir le sens de l'Eglise</li> <li>- continuer à développer le sens de la solidarité et de la communion avec les pauvres</li> <li>- cultiver le sens pour la justice, la paix, l'intégralité de la création la solidarité et l'espérance</li> <li>- cultiver la sensibilité pour les signes du temps</li> <li>- connaître plus profondément la mission spécifique des MC,</li> <li>- intégrer les expériences apostoliques dans le processus de formation</li> <li>- connaître les services apostoliques des sœurs MC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- notre mission selon la Règle de vie</li> <li>- pensées du P. Moser sur la mission fondamentale de la Communauté</li> <li>- missiologie, mission, mission dans la Bible</li> <li>- signes du temps d'aujourd'hui</li> <li>- documents de l'Eglise au sujet de la mission, de l'évangélisation...</li> <li>- inculturation</li> <li>- doctrine sociale de l'Eglise</li> <li>- analyse de la société</li> <li>- les prophètes de l'AT</li> <li>- les femmes dans la Bible</li> <li>- MC- une société de vie apostolique</li> <li>- thèmes d'actualité</li> <li>- non-violence</li> <li>- conscientisation sur l'impact des mass-média et des moyens de communication sociale</li> <li>- connaissances sur la destruction de l'environnement et comment la protéger (écologie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- stages</li> <li>- activités dans le domaine pastoral et social</li> <li>- évaluation des expériences apostoliques</li> <li>- cours à la maison</li> <li>- cours et sessions à l'Internoviciat</li> <li>- lecture des journaux, des revues</li> <li>- écouter et regarder les nouvelles</li> <li>- lecture systématique des Sermons et des Conférences du P. Moser</li> <li>- informations sur le travail des Sœurs dans les autres Régions</li> <li>- usage responsable des moyens de communication et des mass medias</li> <li>- usage responsable des biens de la terre ;</li> <li>- respect de la nature et de l'environnement ;</li> <li>- prendre soins des animaux ;</li> </ul>

Avant d'être admise au Premier Engagement Temporaire nous demandons une attestation médicale y compris le résultat d'un test de SIDA.

Projet de formation pour le noviciat :

**Approuvé par la Direction régionale, le 6 février 2020, à Kinshasa.**

**Confirmé par la Direction générale le ....., à Munich.**

## Juniorat

Pour l'organisation de ce temps entre le Premier Engagement Temporaire et la Consécration de vie, la Règle de vie des Missionnaires du Christ et les Directives communes pour l'Initiation et l'Incorporation dans la Communauté des Sœurs Missionnaires du Christ (DCII) constituent la base.

1. Les objectifs du juniorat : (cf. Directives communes pour l'Initiation et l'Incorporation dans la Communauté des Missionnaires du Christ, p. 4 - 5)

### **Objectifs généraux pour le Juniorat**

- être enracinée dans la relation personnelle au Dieu trinitaire et dans la suite du Christ ;
- identification affermie avec les contenus de la Règle de Vie et avec la forme de vie des Missionnaires du Christ ;
- capacité du discernement spirituel afin de reconnaître la volonté de Dieu ;
- disposition à collaborer à la mission de la Communauté ;
- Pour la Sœur Junioriste elle-même et pour la direction de la Communauté il doit être perceptible que la voie choisie s'est confirmée dans la vie quotidienne ;
- capacité et disposition d'accomplir en liberté la consécration à Jésus Christ et l'engagement définitif à la Communauté ;

### **Objectifs détaillés pour le Juniorat**

Au Juniorat les objectifs détaillés du Noviciat continuent à être visés conformément aux objectifs généraux du Juniorat.

#### Intégration humaine, maturité personnelle :

- progrès dans l'intégration humaine et une connaissance de soi plus différenciée ainsi que l'acceptation croissante de l'histoire personnelle
- gérer sa vie comme MC dans la liberté et la responsabilité
- responsabilité personnelle et coresponsabilité fortifiées
- capacité de vivre les conseils évangéliques

#### Suite du Christ dans la vie consacrée:

- connaître, aimer et expérimenter Jésus Christ de plus en plus
- accepter d'être aimée et appelée personnellement
- approfondissement de la foi par l'étude des documents bibliques, théologiques et spirituels de base
- s'approprier les sentiments et l'attitude de Jésus et son programme de vie
- capacité d'organiser la vie spirituelle personnelle
- reconnaître, vivre et approfondir le charisme et la spiritualité des MC
- reconnaître le sens profond de la consécration et vivre selon les conseils évangéliques

#### Vie en communauté:

- capacité de vivre en communauté, c'est-à-dire accepter la vie en commun, s'intégrer dans la communauté et contribuer à la vie communautaire
- conscience renforcée d'appartenance à la Communauté
- capacité de soutenir les consœurs et de se laisser soutenir
- acceptation des consœurs avec leurs qualités et leurs limites et apprécier leur altérité
- trouver un équilibre responsable entre vie en commun et espace de liberté personnel
- disposition pour un style de vie simple dans une gestion responsable des biens de la terre en solidarité avec les pauvres

#### Mission et vie apostolique:

- conscience d'être envoyée par Jésus Christ
- disposition d'accepter la mission de la Communauté
- compréhension intégrale de la mission
- conscience d'être membre de l'Eglise, l'aimer et contribuer à sa vie
- conscience de notre mission spécifique comme femmes
- développement de l'esprit missionnaire et prophétique:
  - connaissances de base sur les réalités du monde, sensibilité pour les « ténèbres du temps »
  - intérêt pour l'enseignement social de l'Eglise et pour la conscientisation politique
  - conscience d'être témoin de l'amour de Dieu et de sa passion pour le salut de tout homme, conscience « d'être lumière dans les ténèbres du temps »
  - disposition de s'engager pour la foi, la justice et la dignité de l'homme, être témoin de l'espérance et de la solidarité
  - faire expérience de soi-même comme MC dans de différents domaines de travail
  - connaissance des services et engagements apostoliques des MC
  - ouverture et intérêt pour l'œcuménisme et le dialogue interreligieux, pour d'autres cultures et langues

## 2. Eléments et modalités de la formation au Juniorat :

- Le groupe de vie est le premier lieu de formation pendant le Juniorat. La Direction régionale doit veiller à ce qu'un Règlement de vie soit élaboré et la Supérieure régionale aide, à l'occasion de sa visite dans les groupes, à évaluer la réalisation du Règlement de vie.
- Un engagement personnel : Chaque Sœur Junioriste a la responsabilité personnelle pour l'approfondissement de son chemin comme Missionnaire du Christ. Au début de l'année de formation (normalement octobre) elle établit un projet de formation personnalisé dans lequel elle-même elle fixe les objectifs qu'elle veut atteindre dans les quatre dimensions pendant cette année. A la fin de l'année de formation (septembre de l'année suivante) elle fait une évaluation de son chemin durant cette année.
- Les week-ends de formation : en principe deux fois par an sauf l'année où il y a la formation intensive ;
- La formation intensive de quatre semaines, en principe tous les trois ans pour toutes les Sœurs Junioristes de la Région. Ces rencontres des Sœurs Junioristes pour la formation intensive sont organisées à Kinshasa. Dans le cadre de cette formation intensive, une rencontre de la Supérieure régionale avec les Sœurs Junioristes est à programmer.
- L'accompagnement personnel par la Sœur qui a été nommée pour cette tâche par la Supérieure régionale.
- Une préparation immédiate avant le Deuxième Engagement Temporaire (par la Supérieure régionale ou sa déléguée)
- D'autres éléments : retraites annuelles, Interjuniorat, sessions, recollections, ...
- Un programme de préparation avant la Consécration de vie :
  - La préparation interrégionale, que la Direction générale organise.
  - Si la Sœur Junioriste le souhaite et si c'est possible la grande retraite.

- Si possible une préparation à l'engagement définitif d'au moins un mois par un institut (Centre spirituel Manresa ; CTV Mbudi ; Chemchemi ya Uzima à Nairobi ; Lumen Christi Institut à Maji ya Chai).
- Une préparation immédiate avant la Consécration de vie (par la Supérieure générale ;

### 3. Contenus de la formation

La Règle de vie décrit l'identité et la vie des Sœurs Missionnaires du Christ. Elle fournit donc en premier lieu les thèmes et les contenus de la formation au Juniorat. C'est dans l'équipe de formation que nous choisissons les thèmes pour les week-ends de formation et la formation intensive selon les quatre dimensions :

- Intégration humaine, maturité personnelle
- Suite du Christ dans la vie consacrée
- Vie en communauté
- Mission et vie apostolique

Dans le choix de thèmes nous nous laissons stimuler par les signes du temps et des orientations et impulsions qui viennent de la Communauté. La Bible, la Règle de vie et les Sermons et Conférences du Père Moser constituent la première source pour traiter les thèmes. Les documents de l'Eglise et d'autres ouvrages relatifs aux thèmes à traiter seront aussi consultés.

Dans tous les éléments de formation cités ci haut,  
nous mettons un accent particulier sur la formation de la conscience.

### 4. Responsabilités

Une Sœur est nommée comme responsable pour le Juniorat. Elle a comme tâche et compétence :

- a) L'accompagnement des Sœurs Junioristes (elle fait un effort de les rencontrer au moins deux fois par an) ;
- b) L'organisation et si possible l'exécution des weekends de formation et de la rencontre de formation intensive des Sœurs Junioristes ;
- c) La rédaction des rapports pour la décision d'admission au Deuxième Engagement et à la Consécration de vie ;
- d) La rédaction du rapport annuel sur le Juniorat. Le rapport annuel sera présenté à la Direction régionale jusqu'au mois d'octobre. La Supérieure régionale le transmet à la Supérieure générale ;
- e) La responsable du Juniorat est membre de l'équipe de formation.

Projet de formation pour le Juniorat :

**Approuvé par la Direction régionale, le 6 février 2020, à Kinshasa**

**Confirmé par la Direction générale, le ..... à Munich**

## **L'équipe de formation**

- L'équipe de formation est composée de toutes les Sœurs qui sont responsables pour une étape de formation dans la Région. D'autres Sœurs, qui travaillent dans les maisons de formation sans être responsables d'une étape peuvent être invitées à participer aux réunions de l'équipe de formation.
- La responsable du Noviciat est la coordinatrice de cette équipe.
- L'objectif de cette équipe est d'organiser le temps d'initiation et d'incorporation, d'élaborer le projet de formation pour chaque étape ainsi que de promouvoir la collaboration et l'échange entre les Sœurs qui sont chargées de la formation pour une étape respective dans la Région.
- Entre les membres de l'équipe de formation il faut y avoir un échange vivant et ouvert sur leurs expériences et leurs idées.
- Il est souhaitable que l'équipe de formation se rencontre tous les trois ans de façon complète, et que la Supérieure régionale participe à cette rencontre.
- Pour les Sœurs qui sont responsables pour la formation il faut une préparation convenable à leur tâche. Il faut aussi veiller à leur formation continue.
- La responsable du Noviciat est membre d'office de l'Assemblée générale.

## **Modalités générales pour le temps d'initiation (toutes les étapes) :**

- Chaque responsable d'une étape du temps d'initiation et aussi celle du temps d'incorporation doit présenter à la Direction régionale, au plus tard au mois d'octobre, un rapport sur le déroulement de l'étape respective de l'année de formation écoulée. Les rapports sur le Postulat, le Noviciat et le Juniorat doivent être envoyés à la Direction générale (par la Supérieure régionale).
- En principe, si un des parents d'une jeune en formation meurt, cette dernière peut rentrer en famille pendant une semaine pour le deuil. Mais il faut voir dans chaque cas ce qui est possible.
- Pendant la formation initiale, l'usage d'un téléphone portable personnel n'est pas permis.
- Si une maladie empêche le déroulement normal de la formation à l'Aspirantat et au Postulat pendant un temps prolongé, la jeune doit rentrer dans sa famille. Pour une novice voir CIC canon 649.
- Dans le cas d'un départ, la responsable du jeune écrit aux parents ou tuteurs une lettre qui atteste la fin de la formation chez nous en indiquant la raison tout en restant discrète. La Supérieure régionale signe cette lettre.
- Les formatrices doivent à tout prix éviter les tendances tribalistes et elles doivent être attentives aux expressions de l'esprit tribaliste chez les jeunes. Si une jeune persiste dans cet esprit elle doit être renvoyée.
- En principe, les jeunes en formation partent pour un premier congé dans leur famille, là où il y a les parents, à la fin de la deuxième année du Postulat. Ce congé a une durée de quatre semaines. Les candidates anglophones prennent ce premier congé avant de venir à Kinshasa pour la deuxième année du Postulat. Après le Premier Engagement Temporaire, elles partent pour un congé de quatre semaines dans leur famille.

- Evaluation du cheminement pendant le temps d'initiation : les formatrices tiennent à la pratique de l'évaluation.
  - Autoévaluation de la jeune en formation
  - Evaluation des jeunes entre elles
  - Evaluation de la formée par sa formatrice
  - Evaluation de la formatrice (et de l'équipe de formation) par la formée
  
- Evaluation du cheminement pendant le temps d'incorporation :
  - Une fois par an la responsable du Juniorat demande à la Sœur Junioriste de faire une autoévaluation.
  - La responsable du Juniorat fait régulièrement une évaluation du cheminement de la Sœur Junioriste (aussi par les rapports exigés avant le Deuxième Engagement Temporaire et la Consécration de vie).
  - Lors de ses visites dans le groupe de vie la Supérieure régionale demande chaque année une évaluation du cheminement de la Sœur junioriste ; évaluations faites par écrit par tous les membres du groupe de vie.

\*\*\*\*\*

### **Caractère obligatoire et validité de ces projets de formation**

Ce document avec les projets de formation pour toutes les étapes de l'initiation et de l'incorporation entre en vigueur avec la date de sa confirmation par la Direction générale. La durée de sa validité est de trois ans. Jusqu'à cette date il faudrait le retravailler et si nécessaire le réajuster. S'il n'y a rien à modifier, la Direction régionale renouvelle sa validité pour de nouveaux trois ans. Toutefois, si l'équipe de formation voit la nécessité de modifier les projets de formation durant ces trois ans, elle peut présenter une demande dans ce sens à la Direction régionale. Les modifications qui concernent les projets du Postulat, du Noviciat et du Juniorat exigent le consentement de la Direction générale.

Kinshasa, le 6 février 2020

.....  
 Sr Edith Miti Manika  
 Supérieure régionale

Munich, le .....

.....  
 Sr Hildegarde Schreier  
 Supérieure générale